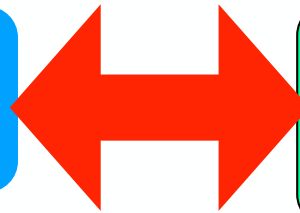


Aide à la prise de fonction dans l'ASH

A.S.H.

Adaptation scolaire

Scolarisation des élèves en situation de Handicap



- *RASED*
- EGPA
- enseignants régulateurs
- UPR
- dispositifs relais
- ITEP

ASH 2

ASH 1

- *ERSEH*, évaluateurs MDPH
- **ULIS** école, collège, lycée
TFC, TSA, TSLA, TFV, TFA, TFM
- **UE** ↔ École
↙ ↳ Hôpital de jour
↳ Établissement médico-social/ sanitaire



Structures et dispositifs de l'ASH 94

Formation prise de fonction ASH

ASH 1 : Scolarisation des élèves en situation de Handicap

ULIS école, collège, lycée
UE : école, hôpital de jour, établissement médico-social /sanitaire
ERSEH, Évaluateurs MDPH

IEN : COSTES Florence

Resp. administrative : BOUCHIKH Fatima

CPAIEN : BÉDOUIN Claude
BERNAD Éric
CHIGOT Xavier

Enseignants ressources : DENIZOT Myriam (TSA)
DIARD Isabelle (TSA)
DEBEUX Marie-Laurence (TFV)
GENEST Françoise (TFA)
ROBAUT Magalie (TFM)

Chargée de mission : ÉGASSE Muriel

Référent SMA : EIKENBERRY François

Secrétariat SMA : LOUISOR Caroline

**IEN ASH 1 - tél. 01 45 17 61 94 -
courriel : ce.0941329j@ac-creteil.fr**

ASH 2 : Adaptation Scolaire

RASED-EGPA-UPR
ITEP-Dispositifs relais
Enseignants régulateurs- CP au numérique

IEN : MOUNIÉ Sébastien

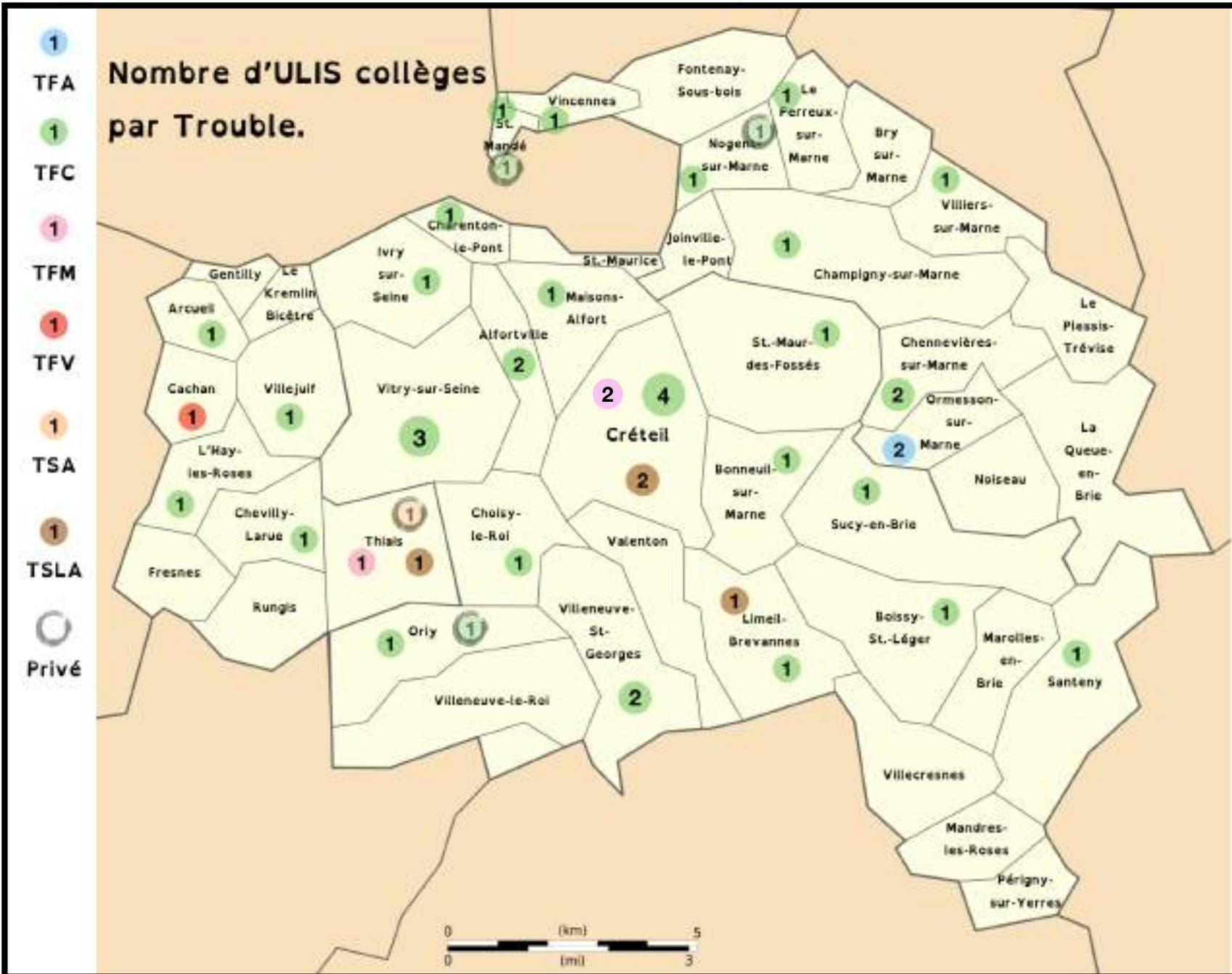
Resp. administrative : CALHEIROS Paula

CPAIEN : BACHIMONT Mélanie
HIBON Nicolas

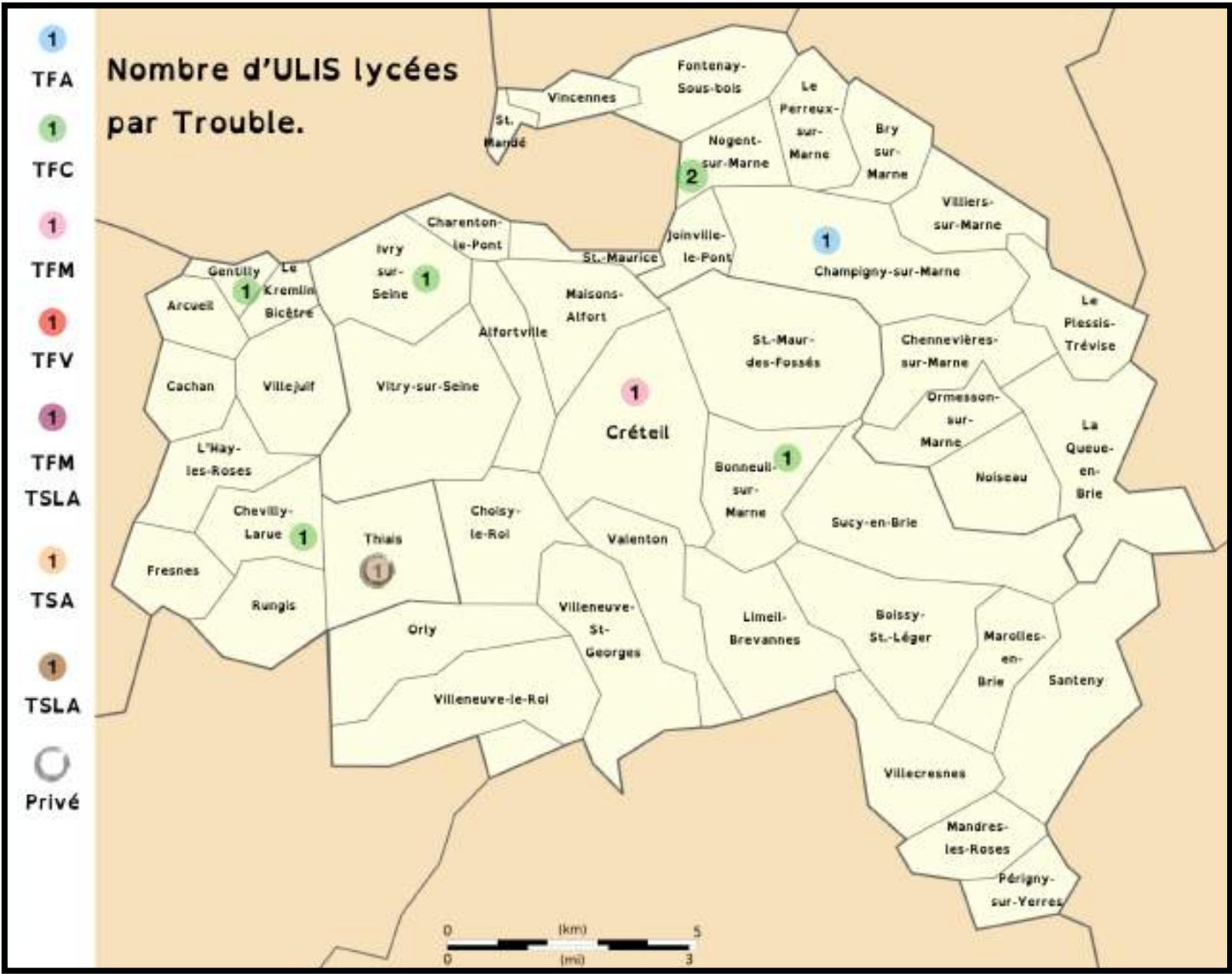
Chargé de mission CDO : LE PAIH BANAK Éric

**IEN ASH 2 - tél. 01 45 17 60 36 -
courriel : ce.0942427c@ac-creteil.fr**

Structures et dispositifs de l'ASH 94



Structures et dispositifs de l'ASH 94



Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le Val de Marne (1^{er} et 2nd degrés) public/privé

	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Augmentation
1 ^{er} degré	4 127	4 371	5,9%
2 nd degré	2 618	2 845	8,7 %
TOTAL	6 745	7 216	7,0 %

Rentrée 2020

8 255 élèves, dont :

◆ en classe ordinaire : 6592 élèves

80%

◆ en Ulis : 1663 élèves

20%

<http://ien-ash.circo.ac-creteil.fr/>



Circonscription ASH1 du Val de Marne

« Et c'est peut-être le secret : faire exister, ne pas juger » Gilles DELEUZE

Recherche

Se connecter

Actualités - Expérimentations - Établissements - Ressources - CAPPEI

Accueil

Expérimentations

Qu'il s'agisse de professionnels, réflexions pédagogiques, animations, stages...

Méthodes

Claude

expériences

confirmé promotion

ibn Michel-Eugène

quantitatives

expérience

autres

hypothèse

Haytham

elles

SCIENCES

également

expérimentation

reproduire

précisément

permettant scientifiques

utilisées privilégié consistant soutiennent

IS développée

scientifique

protocole

Certains

particuliers

Ticket CECOIA

Zoom sur...

► **Circonscription ASH1 - Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés**
Circonscription ASH1 du Val-de-Marne - premier et second degré
Immeuble Le Saint-Simon 70 avenue du Général de Gaulle 94011 CRÉTEIL CEDEX Téléphone 01.45.17.61.94
Télécopie 01.45.17.61.88 (...)

Derniers articles

► **Réunion du 1er juillet des stagiaires CAPPEI 2021**
L'accompagnement des stagiaires CAPPEI ASH1 94 2021

► **Circonscription ASH1 - Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés**
Circonscription ASH1 du Val-de-Marne - premier et second degré
Immeuble Le Saint-Simon 70 (...)

68, avenue du Général de Gaulle 94011 Créteil Cédex

Nous écrire

Liens Education Nationale

Accueil

ASH1

Créteil

ASH1

Sites Favoris

Ressources

PADLET : continuité pédagogique ASH1 DSDEN94

https://fr.padlet.com/ia_ash94/ash1a

padlet

Circonscription ASH1 - DSDEN94 + 5 = 5 mois

Continuité pédagogique ASH1 - DSDEN 94

Mise à disposition de ressources en ligne

Nouveautés - actualisé 12/05/2020

Formation de la personne et du citoyen

LES CERCLES DE FINIS DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ADULTES ET SOCIAL (PROGAS)

peggy-prodes
PDF document
www.entre-vues.net

Quid du Covid-19 ?

84140
PDF document
padlet drive

Comment expliquer le coronavirus

Le coronavirus

84139
PDF document
padlet drive

Le coronavirus expliqué en makaton

Adaptations et aménagements spécifiques : TFA, TFM et TFV

Attention !!!

N'oublions pas que chaque individu est singulier... donc, chacun ne nécessite pas la mise en place de l'ensemble des adaptations ou aménagements. Seuls l'observation et/ou l'avis de la personne concernée peuvent justifier leur mise en place.

Préparer des documents pour écrire

Le site de Jérôme Desmoulin

Desmoulin.fr

Adaptations et aménagements spécifiques TND

TND : Adaptations pour élèves dyscalculiques

9 adaptations pédagogiques pour les enfants... Pour progresser et apprendre, les enfants... apprendre, réviser, mémoriser

Continuité pédagogique élèves TSA

Blog de Barbara NIVET

Ressources pédagogiques en lien avec le socle commun

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 18 ans. Il répertorie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Apprendre à communiquer et à comprendre le langage écrit et oral. Apprendre à utiliser les langages de la culture scientifique et technologique.

LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Apprendre à apprendre et à organiser son apprentissage. Apprendre à travailler en groupe et à travailler avec les technologies.

LA FORMATION DE LA CITOYENNETÉ

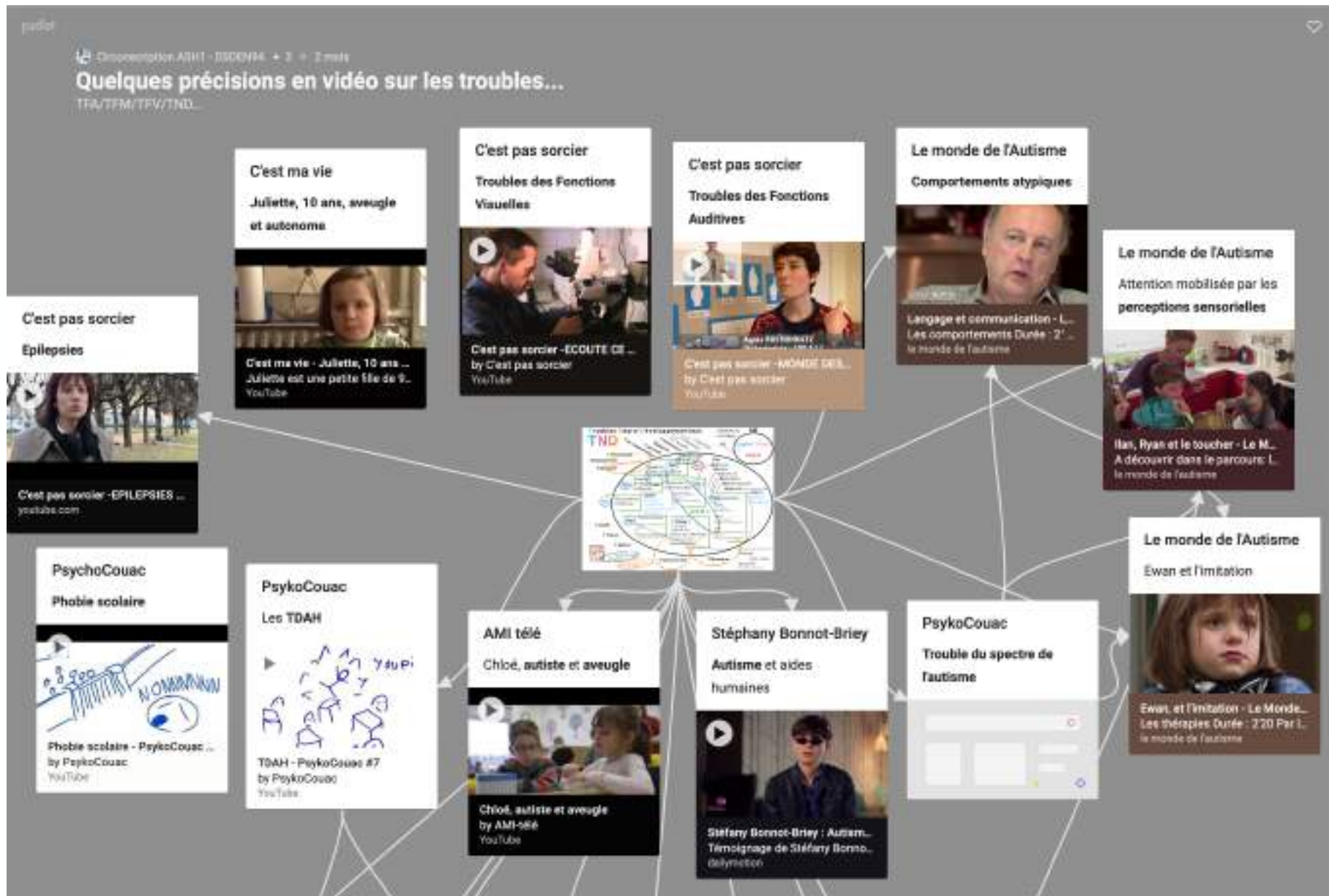
Apprendre à vivre en société et à participer à la vie démocratique. Apprendre à respecter les droits et les libertés de tous.

LES SYSTEMES D'ÉVALUATION ET LES SYSTEMES TECHNOLOGIQUES

Apprendre à évaluer et à être évalué. Apprendre à utiliser les technologies de l'information et de la communication.

PADLET : des précisions sur les troubles

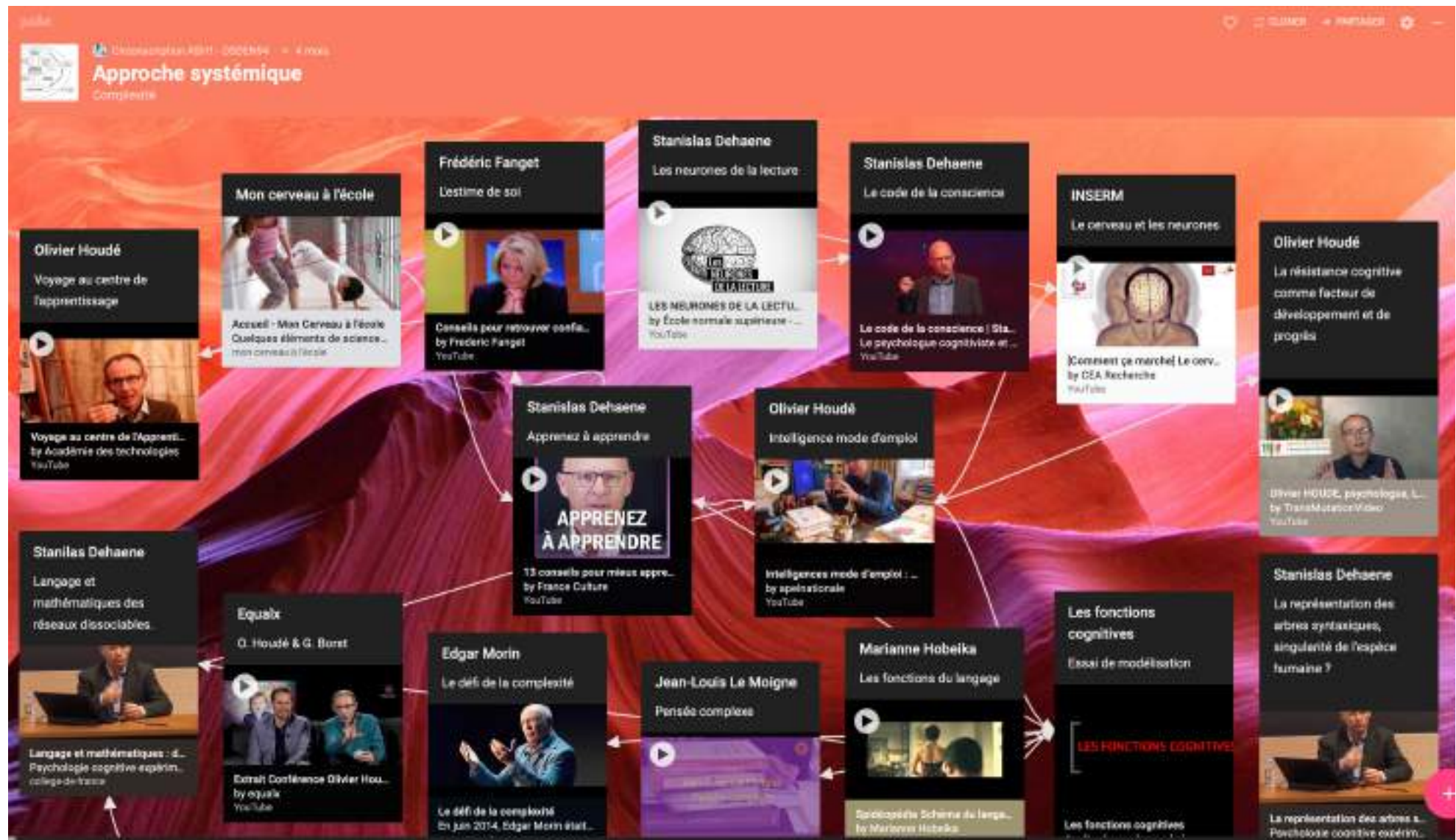
https://fr.padlet.com/ia_ash94/ash1b



Ressources

PADLET : une approche systémique

https://fr.padlet.com/ia_ash94/ash1c



Ressources

PADLET : AESH du Val-de-Marne

<https://fr.padlet.com/SMA94/aesh94>

SMA TICE AESH - 4 mois

AESH du Val-de-Marne - DSDEN

Informations générales et pratiques

Cadre institutionnel

Les missions de l'AESH

fiche de poste aesh
PDF document
padlet drive

AESH
Informations générales

Les Accompagnants des Élèves en Sit...
Les personnels accompagnants assurent...
google

Gestes d'accompagnement : vie sociale & relationnelle

Vie sociale et relationnelle

Les émotions

Les émotions.pdf
google docs

Comment gérer son stress et celui des élèves lors du déconfinement ?

Gestes d'accompagnement : activités d'apprentissage

Les piliers de l'apprentissage

Accompagner des élèves selon les troubles

Gestes d'accompagnement : actes de la vie quotidienne

Masque transparent

Pour faciliter la lecture labiale

Le lavage des mains

La comptine du lavage des mains

Ressources & informations

Padlet de la Circonscription de l'ASH1

Continuité pédagogique ASH1 - DSDEN ...
Mise à disposition de ressources en ligne
padlet

D'autres Padlets à destination des AESH

Ressources diverses
Vous trouverez ici des ressources divers...
david richard

<http://www.tousalecole.fr>



Qui sommes-nous ?

Rendre l'école accessible

S'informer sur les maladies et leurs conséquences

Connaitre le point de vue des personnes concernées

Travailler ensemble

Rechercher

Informier pour mieux

scolariser les élèves malades

Intégrascal est devenu : Tous à l'école, " tousalecole.fr "

le projet

Tous à l'école est un site destiné aux enseignants et à l'ensemble des professionnels accompagnant la scolarisation des jeunes malades ainsi qu'à leurs familles.

Les informations de ce site sont forcément généralistes et ne peuvent rendre compte de la variabilité du cas particulier. Ces informations doivent absolument être adaptées par chacun dans le respect de l'individu : enfant et adulte.

En aucun cas ce site n'a vocation à répondre à des questions personnelles.

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>



CANOPÉ Le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques

MON ATELIER | MON COMPTE | MES LISTES | MON PANIER

S'INFORMER & ENSEIGNER | SE FORMER & ÊTRE ACCOMPAGNÉ | ÉDUCATION & SOCIÉTÉ | ARTS, CULTURE & PATRIMOINE | ACTUALITÉS & AGENDA

Accueil > Cap école inclusive

Cap école inclusive

Confiance, apprentissages, partage

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Observer, Comprendre, Adapter

Ce site a pour but d'accompagner les enseignants et les équipes éducatives dans la scolarisation de tous les élèves. Vous y trouverez des outils d'observation pour cerner les difficultés des élèves, ainsi que des propositions pour adapter votre enseignement à tous.

Connectez-vous ou créez votre compte pour accéder au site.



Observer
Avec votre grille d'observation personnelle, identifier les besoins de l'élève et trouver des solutions adaptées.

Aménager et adapter
Explorer les situations pour répondre aux besoins d'un élève afin de trouver les solutions adaptées.

S'informer
Accéder à des informations pour mieux comprendre les besoins des élèves et être sensible à leurs difficultés.

Accès réservé

Les contenus de ce site sont réservés uniquement aux membres des équipes éducatives.

Me connecter →

Créer mon compte →

Comment accéder aux contenus réservés du site



Handi VS sit. de handi

**Classification Internationale
du Fonctionnement, du
handicap et de la santé (2001)**

Problème de santé

**Fonctions
organiques
et structures
anatomiques**

ACTIVITÉ

Participation

**Facteurs
environnementaux
et personnels**

La loi du 11 février 2005 dans son Article 114 donne la définition du handicap :
« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute **limitation d'activité** ou **restriction de participation** à la vie en société subie **dans son environnement** par une personne en raison d'une **altération** substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs **fonctions** physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de **santé** invalidant ».

modèle interactionniste



une personne en situation de handicap



Un trouble peut conduire à une situation de handicap... ou non.



action sur le dispositif pédagogique



City of Ottawa (2015), Equity & Lens Handbook (2e édition)

action sur le dispositif pédagogique

Loi du 30 juin 1975 « En faveur des personnes handicapées »

A l'école : **intégration**. L'enfant handicapé est scolarisé « de préférence » en classe ordinaire. On vise principalement la socialisation. Plus un enfant est intégré tôt en milieu ordinaire, plus il a de chance de trouver sa place dans la société.

Dans le **modèle intégratif**, il importait d'agir sur les systèmes organiques (interventions chirurgicales, prothèses, aides médicamenteuses) et/ou sur les incapacités (rééducation, réadaptation) **afin de réduire l'écart** et permettre ainsi aux personnes de rejoindre et de faire partie de la société « normale ». Pour ceux dont l'écart était trop important, il existait toujours une filière spécialisée, dans l'école ou dans le travail par exemple.

L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourds

Jean-Yves Le Capitaine

ERES « Empan »

2013/1 n° 89 pages 125 à 131

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 **pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** dispose que le parcours de formation des élèves en situation de handicap se déroule prioritairement en milieu scolaire ordinaire.

Deux principes en découlent : l'accessibilité (accès à tout pour tous) et la compensation (mesures individuelles rétablissant l'égalité des droits et des chances).

A l'école : **scolarisation**. L'inscription dans l'école de secteur devient la norme.

Tout enfant handicapé est de droit un élève.

Dans la philosophie de l'inclusion, la norme, c'est-à-dire la frontière d'inclusion, est élargie à tous. Qu'on soit fille ou garçon, noir ou blanc, valide ou handicapé, sourd ou entendant, **on fait partie de la norme**, on fait partie de l'environnement ordinaire, on ne peut plus en être exclu. Ce qui veut dire que les environnements faits pour les hommes, pour les blancs, pour les valides, pour les entendants, et défavorables aux catégories « opposées », doivent être normés pour tous, c'est-à-dire se rendre accessibles à tous. **C'est donc à l'environnement de changer** pour prendre en compte l'élargissement de la définition de la norme et de ce qui est qualifié d'« ordinaire ». La notion d'inclusion nous engage par conséquent à voir autrement ce que c'est d'être pleinement humain, à se représenter autrement la place des personnes handicapées dans la société, et à **ne pas vouloir réparer les personnes** avec des différences corporelles pour les faire rejoindre à tout prix le cercle fermé de la normalité.

L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourds

Jean-Yves Le Capitaine

ERES « Empan »

2013/1 n° 89 pages 125 à 131

À partir de l'article de Jean-Yves Le Capitaine, « L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourds », *Empan* 2013/1 (n°89), p. 125-131

Évolution conceptuelle

intégration

inclusion

Le terme « inclusion » n'est pas explicitement utilisé dans la Loi du 11 février 2005.

loi de 1975

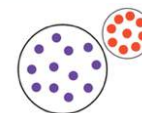
loi en faveur des handicapés

- **approche médicale (déficience)**
- **approche individuelle** (reconnaissance de la personne)
- **agir sur les systèmes organiques**
(interventions chirurgicales, prothèses, aides médicamenteuses)
- et/ou
- **agir sur les incapacités** (rééducation, réadaptation)
- ⇒ **réduire l'écart à la norme**
- **ouvre le droit à la similitude**

loi de 2005

loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

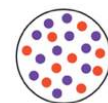
- **approche des droits**
- **approche sociale** (reconnaissance du citoyen)
- **faire entrer dans la normalité toutes les personnes** (donc les personnes en situation de handicap)
- ⇒ **tout le monde est « normal » en droit**
- **environnements accessibles à tous**
- **ouvre le droit à la différence**



SÉGRÉGATION



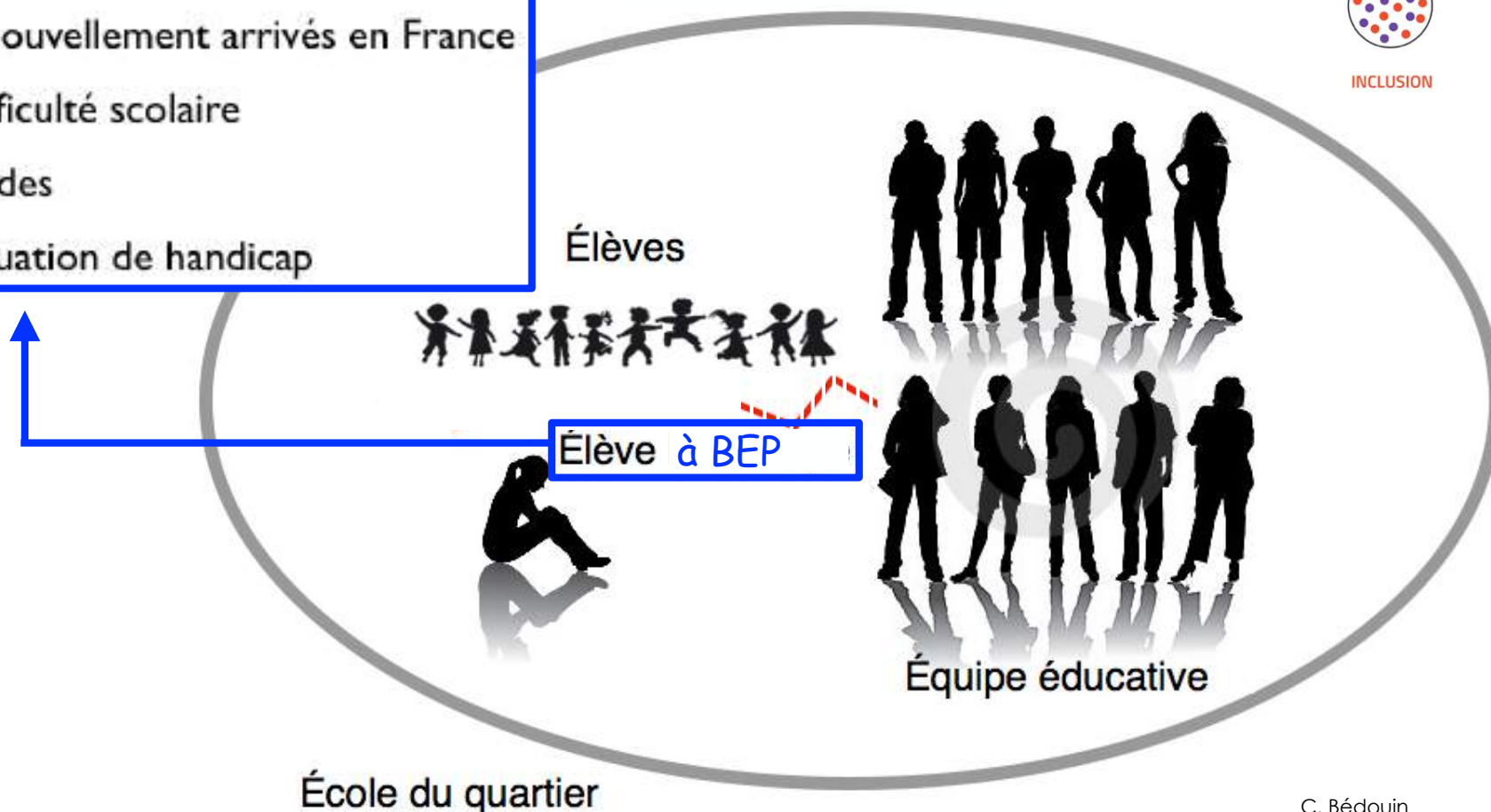
INTÉGRATION



INCLUSION

- Les enfants du voyage
- Les jeunes mineurs en milieu carcéral
- Les élèves à haut potentiel
- Les allophones nouvellement arrivés en France
- Les élèves en difficulté scolaire
- Les enfants malades
- Les élèves en situation de handicap

École inclusive



options...

CAEI

... enfance inadaptée

options...

CAAPSAIS

... intégration scolaire

options...

CAPA-SH

... situation de handicap

tronc commun

+

approfondissement

+

**professionnalisation
dans l'emploi**

CAPPÉI

... éducation inclusive

Modules proposés dans le cadre des parcours Cappéi de l'INSHEA

Modules de tronc commun :

- Enjeux éthique et sociétaux de l'école inclusive
- Cadre législatif et réglementaire
- Connaître les univers institutionnels, les cultures et pratiques des professionnels de l'accompagnement et du soin
- Professionnaliser les relations avec les familles
- Identifier les besoins éducatifs particuliers et les réponses pédagogiques
- Exercer dans l'école inclusive comme personne ressource

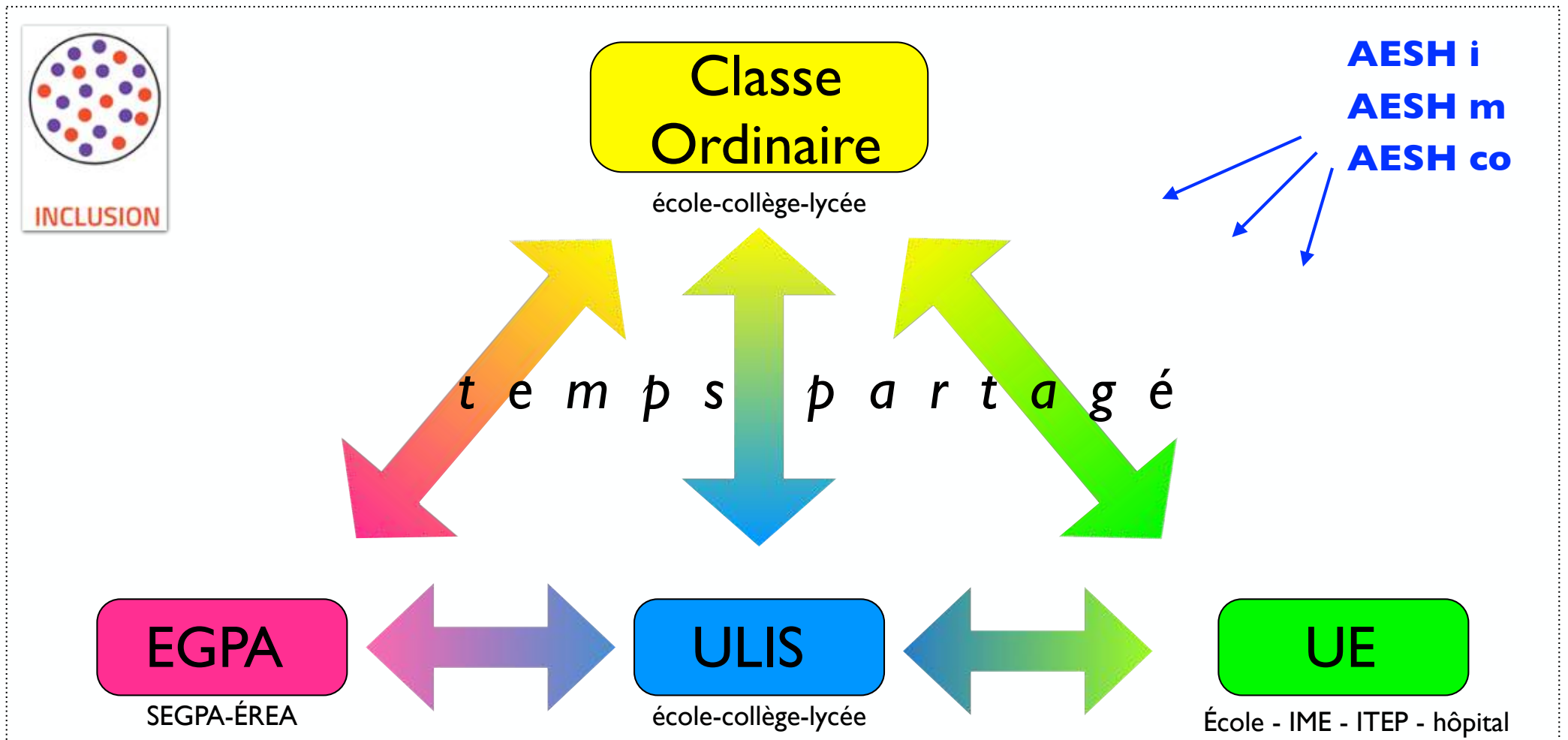
Modules d'approfondissement :

- Troubles du spectre de l'autisme
- Troubles de la fonction visuelle
- Troubles de la fonction auditive
- Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes
- Troubles spécifiques du langage et des apprentissages
- Troubles psychiques
- Troubles des fonctions cognitives
- Grandes difficultés scolaires

Modules de professionnalisation dans l'emploi :

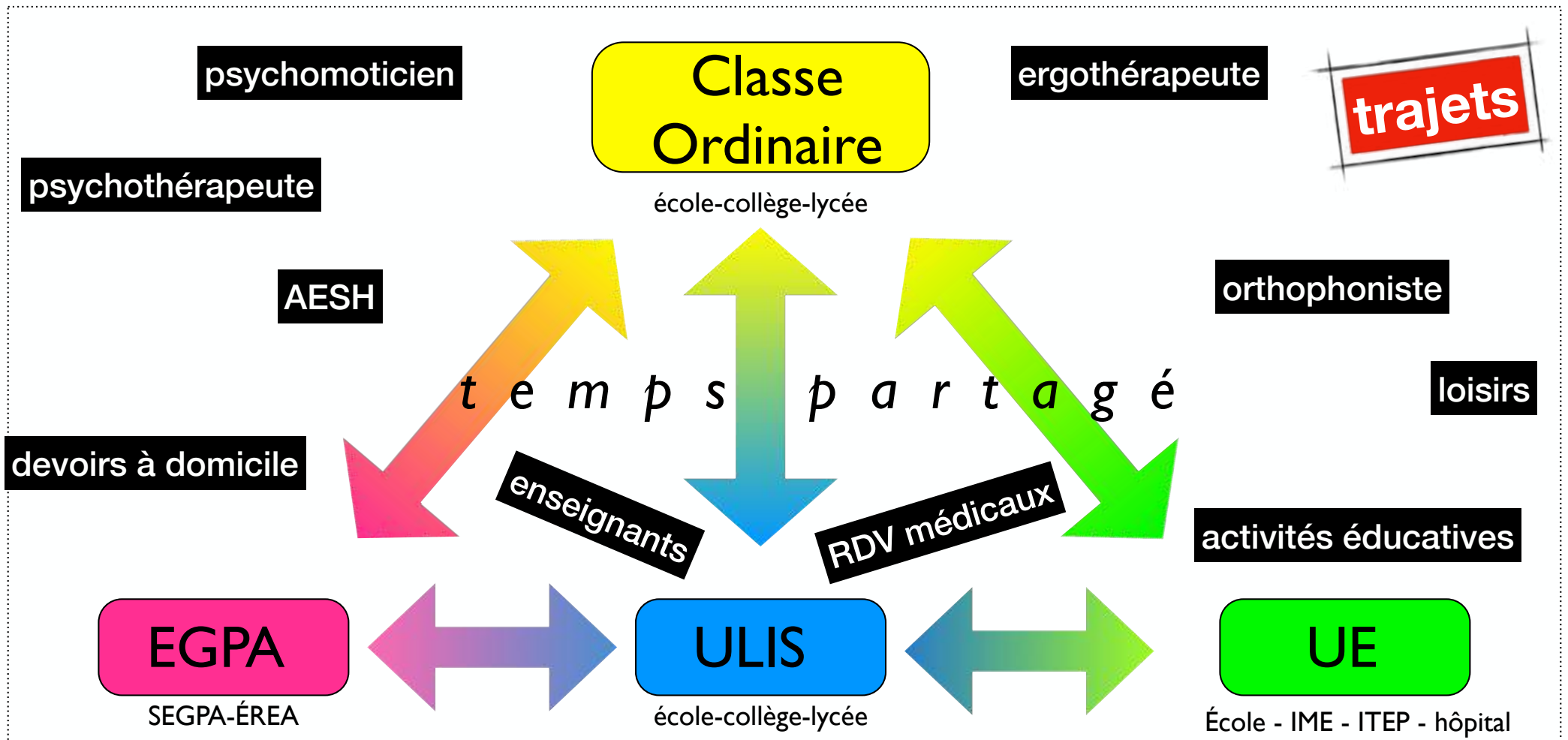
- Coordonner une Ulis
- Enseigner en Unité d'enseignement
- Exercer des fonctions d'enseignant référent ou de secrétaire de CDOEA
- Enseigner en milieu carcéral

Scolarisation avec PPS : les dispositifs



Le parcours de formation se substitue à la logique de filière.

Scolarisation avec PPS : les dispositifs



Le parcours de formation se substitue à la logique de filière.

Les projets : PAI, PPRE, PAP, PPS

<http://www.education.gouv.fr/cid84379/l-ecole-inclusive-une-dynamique-qui-s-amplifie-en-faveur-des-eleves-et-des-etudiants-en-situation-de-handicap.html>

Consulter le dossier "L'École inclusive"

L'École inclusive : une dynamique qui s'amplifie en faveur des élèves et des étudiants en situation de handicap

L'École inclusive : déjà une réalité

- Une meilleure évaluation des besoins
- Un accompagnement consolidé
- Une collaboration renforcée entre l'Éducation nationale et les établissements médico-sociaux
- Une professionnalisation accrue des acteurs
- Le numérique éducatif en pleine évolution
- Le Centre national d'enseignement à distance (Cned)
- L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)
- Le portail Admission post-bac (APB)

L'École inclusive : une dynamique qui s'amplifie

- Des parcours de formation plus inclusifs
- La professionnalisation au service de la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement
- Une insertion professionnelle facilitée des jeunes en situation de handicap
- Le numérique au service des besoins éducatifs particuliers

Répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves : quel plan pour qui ?

- Le projet d'accueil individualisé (PAI)
- Le projet personnalisé de scolarisation (PPS)
- Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP)
- Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)

↳ Télécharger le dossier : L'École inclusive : une dynamique qui s'amplifie en faveur des élèves et des étudiants en situation de handicap

↳ Feuilleter le dossier : L'École inclusive : une dynamique qui s'amplifie en faveur des élèves et des étudiants en situation de handicap

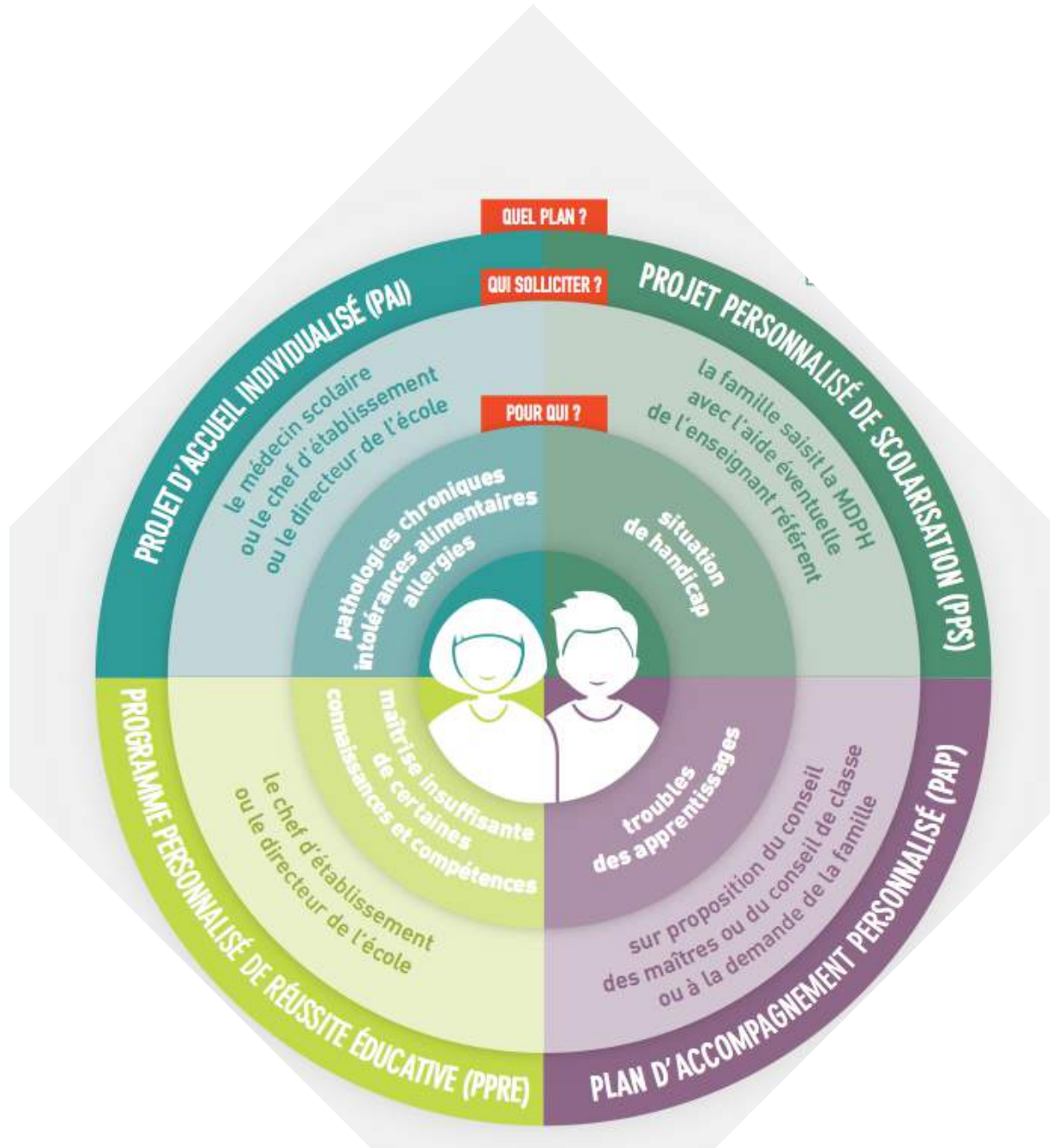


Les projets : PAI, PPRE, PAP, PPS



L'ÉCOLE INCLUSIVE

Une dynamique qui s'applique au travail des élèves et des étudiants en situation de handicap



Pour qui?

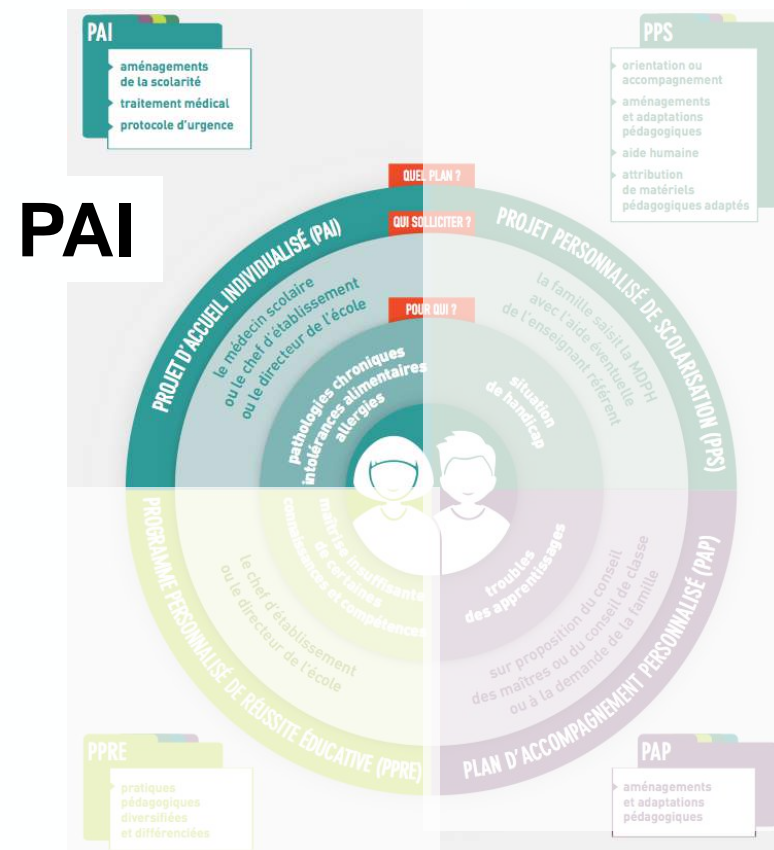
Élèves porteurs de pathologies chroniques
intolérances alimentaires
allergies

Enjeu

Scolarité
pallier les inconvénients liés à l'état de santé
assurer la sécurité

Avec qui?

Le médecin scolaire
Le directeur de l'école
La famille



2 - Besoins spécifiques de l'enfant ou de l'adolescent

- Horaires adaptés
- Double jeu de livres
- Salle de classe au rez-de-chaussée ou accessible par ascenseur
- Mobilier adapté
- Lieu de repos
- Aménagement des sanitaires
- Attente à éviter au restaurant scolaire
- Nécessité d'un régime alimentaire
- Local pour entreposer la réserve d'oxygène (le cas échéant)
- Local pour la kinésithérapie ou les soins
- Autorisation de sortie de classe dès que l'élève en ressent le besoin
- Nécessité de prise en charge en orthophonie en partie ou en totalité sur le temps scolaire
- Aménagement de l'éducation physique et sportive : sports à adapter selon l'avis du médecin qui suit l'enfant
- Aménagement des transports : éviter les trajets trop longs et les transports mal adaptés.

3 - Prise en charge complémentaire

médicale

- Intervention d'un kinésithérapeute : coordonnées, lieu d'intervention, heures et jours
- Intervention d'un personnel soignant : coordonnées lieu d'intervention, heures et jours

Pédagogique

- Soutien scolaire : matières, heures
- Assistance pédagogique à domicile : intervenant et modalités
- Prise en charge en orthophonie : coordonnées, lieu d'intervention et horaires

4 - Traitement médical

(selon l'ordonnance adressée sous pli cacheté au médecin de la collectivité)

- Nom du médicament
- Doses, mode de prise et horaires

5 - Régime alimentaire

(selon la prescription du médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie)

- Paniers repas
- Suppléments caloriques (fournis par la famille)
- Collations supplémentaires (fournies par la famille) - horaires à préciser
- Possibilité de se réhydrater en classe
- Autre : (à préciser)

6 - Protocole en cas d'urgence qui sera joint au PAI

à faire remplir par le médecin prescripteur et à rapporter au médecin concerné par l'accueil

- Signes d'appel :
- Symptômes visibles :
- Mesures à prendre dans l'attente des secours :

7 - Référents à contacter

Appels : (Numéroter par ordre de priorité)

- Parents ou tuteur, Tél. domicile Tél. travail
- Médecin traitant Tél.
- Médecin spécialiste Tél.
- SAMU : 15 ou 112 par portable
- Pompiers :
- Service hospitalier Tél.

Signataires du projet

Les parents ou représentant légal - L'enfant ou l'adolescent - Le responsable de l'institution - personnels de santé - Le représentant de la municipalité.

Date :

Besoin de continuité des soins

- traitements médicaux ;
- régimes spécifiques ;
- la conduite à tenir en cas d'urgence...

Besoin de continuité des apprentissages

- aménagements de la scolarité en lien avec l'état de santé ;
- le suivi de la scolarité en cas d'hospitalisation ou de maintien à domicile...

Pour qui?

Élèves en difficulté scolaire

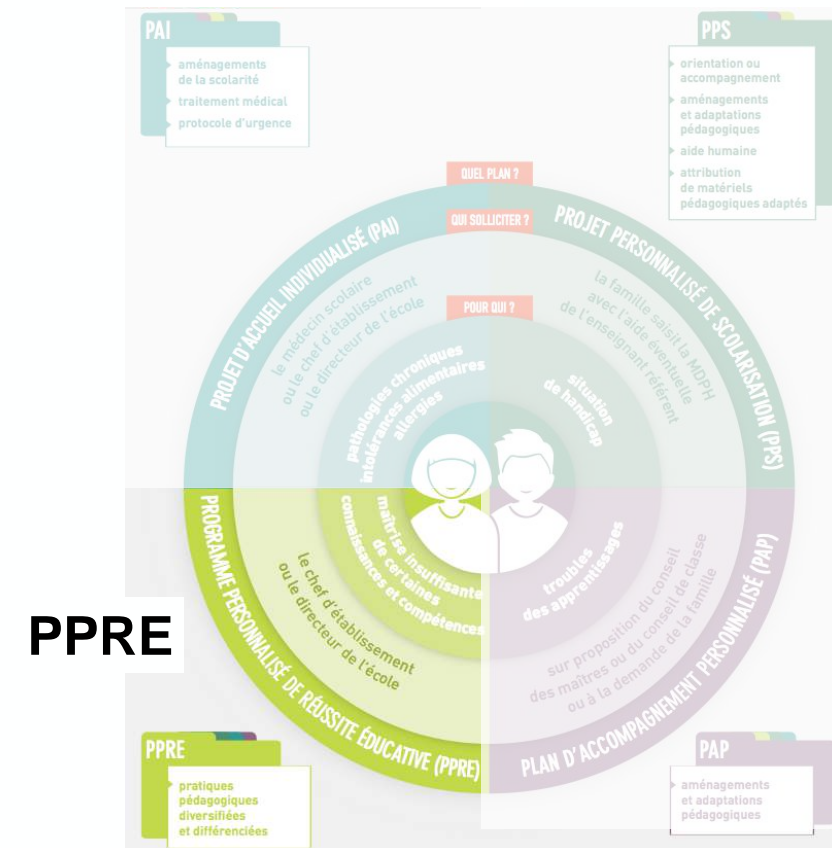
Risque de ne pas maîtriser les compétences attendues de fin de cycle

Objectifs

Permettre de surmonter les difficultés
Progresser dans les apprentissages

Avec qui?

Le directeur de l'école
Le conseil des Maîtres, de Cycle
L'élève et sa famille



Pour qui?

Élèves en difficulté scolaire durable

Troubles spécifiques des apprentissages

Objectifs

Définir les aménagements pédagogiques

Outil de suivi

Avec qui?

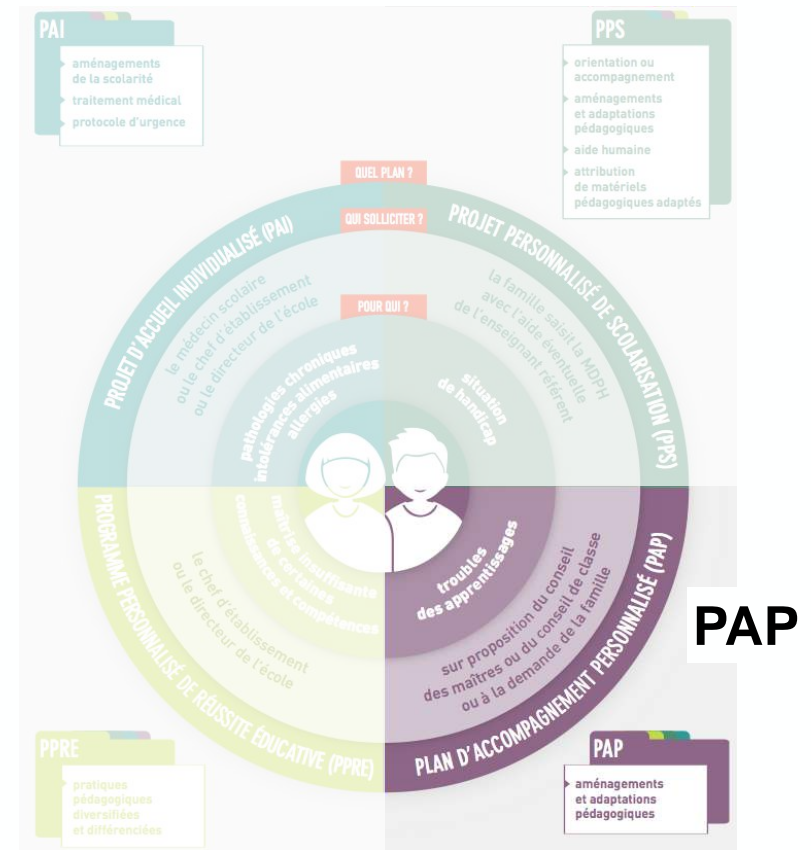
Proposition du conseil des Maîtres

Demande de la famille

Le médecin scolaire donne son avis

Différents troubles de l'apprentissage se manifestent chez des enfants qui ont une intelligence et un comportement social normaux et qui ne présentent pas de problèmes sensoriels (vue, ouïe).

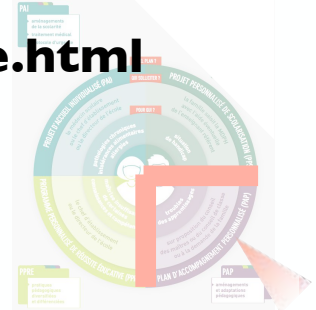
Ces enfants éprouvent des difficultés à apprendre à lire, à écrire, à orthographier, à s'exprimer ou encore à se concentrer. (selon l'INSERM)



Les projets : PAI, PPRE, PAP, PPS

B.O. Bulletin officiel n° 5 du 29 janvier 2015

eduscol.education.fr/cid86144/plan-d-accompagnement-personnalisee.html



Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève					
ÉLÉMENTAIRE					
L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.					
Adaptations transversales :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Installer l'élève face au tableau					
Veiller à la lisibilité et à la clarté de l'affichage					
Utiliser un code couleur par matière					
Privilégier l'agenda au cahier de textes					
Vérifier que l'agenda soit correctement renseigné					
Agrandir les formats des supports écrits (A3)					
Donner des supports de travail ou d'exercices déjà écrits (QCM par exemple)					
Fournir des photocopies pour privilégier l'apprentissage et le sens donné					
Surligner les énoncés ; surligner une ligne sur deux					
Proposer à l'élève des outils d'aide (cache, règle, etc.)					
Fournir à l'élève des moyens mnémotechniques					
S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique					
Aider à la compréhension par une exploitation ou une reformulation de la part de l'enseignant					
Mettre en place un tutorat par l'intermédiaire d'un élève qui lit à voix haute les consignes					
Énoncer l'objectif de la séance et en faire une synthèse à la fin					
Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui valoriseront l'élève					
Permettre l'utilisation de la calculatrice dans toutes les disciplines					
Utilisation de l'informatique :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette					
Permettre l'utilisation d'une clé USB					
Permettre l'utilisation de logiciels ou d'application spécifique					
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions					
Évaluations :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Accorder un temps majoré					
Donner les consignes à l'oral					
Adapter la situation, les supports de l'évaluation de façon à limiter l'écrit :					
- proposer des QCM ;					
- proposer des schémas à légender ;					
- proposer des exercices à trous, à cocher, à relier.					
Autoriser différents supports (tablets de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire)					
Privilégier les évaluations sur le mode oral					
N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet de l'évaluation					
Ne pas pénaliser le soin, l'écriture, la réalisation de figures, etc.					
Évaluer les progrès pour encourager les réussites					
Leçons :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Proposer l'apprentissage des mots clés uniquement					

Lecture / langage oral :					
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Fournir une fiche « mémoire » (besoins, symboles, etc.)					
Recevoir de manière privilégiée à des jeux proposant un travail de la conscience phonologique					
Accentuer le travail sur la combinatoire					
Avant même de lire le texte, lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices par l'élève					
Proposer à l'élève une lecture oralisée (enseigner une écoute audio des textes supports de la séquence)					
Surligner les mots clés / passages importants					
Proposer à l'élève un schéma chronologique de ce qu'il a retenu, personnel après serigraphie					
Production d'écrits :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Simplifier les règles en introduisant des indices croqués en plus du texte					
Adapter les quantités d'écrit (diodes à trous, etc.)					
Privilégier l'apprentissage des mots en passant juste dans l'espace et non par le copier					
Limiter les exigences sur l'emploi de règles pré-écrites					
Recevoir à la dictée à l'enseignant					
Diminuer la quantité d'écrit sur chaque feuille					
Mathématiques :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Autoriser l'utilisation des tables de multiplication pendant les cours et les contrôles					
Privilégier la présentation des calculs en ligne					
Présenter les calculs en colonnes avec des colonnes des unités en rouge, des dizaines en vert					
Admettre que la réponse ne soit pas rédigée et ne pas sanctionner les trisés en géométrie					
Laisser compter sur les doigts					
Utiliser la manipulation (plages, doigts 3D, etc.)					
Travailler sur les « qui... qui » (qui est suspendu et les syllabés)					
Colorier les différentes colonnes des tableaux (utilisant des couleurs différentes)					
Favoriser, autoriser la résolution des problèmes schématisés					
Pratique d'une langue vivante étrangère :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Veiller à ce que la perception de départ soit clairement possible et pas trop vite, écrite à gros caractères					
Travailler la prononciation des sons même eux					
Utiliser un enseignement multi sensoriel : enter écrit					
Grouper les mots par similitude orthographique types					
Utiliser des couleurs pour segmenter les mots					

Expliquer et traduire la grammaire, les tournures de phrases					
Autres aménagements ou adaptations :					
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :			
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :			
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :			
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :			
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :			
Bilan des aides apportées au primaire :					
Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :					
Aménagements profitables :					
Entrée au collège					
Liaison primaire-collège (à remplir par l'enseignant de l'école en lien avec un enseignant du collège) :					

Pour qui?

Élèves en situation de handicap

Élaboré par la MDPH

Objectifs

Feuille de route du parcours de scolarisation

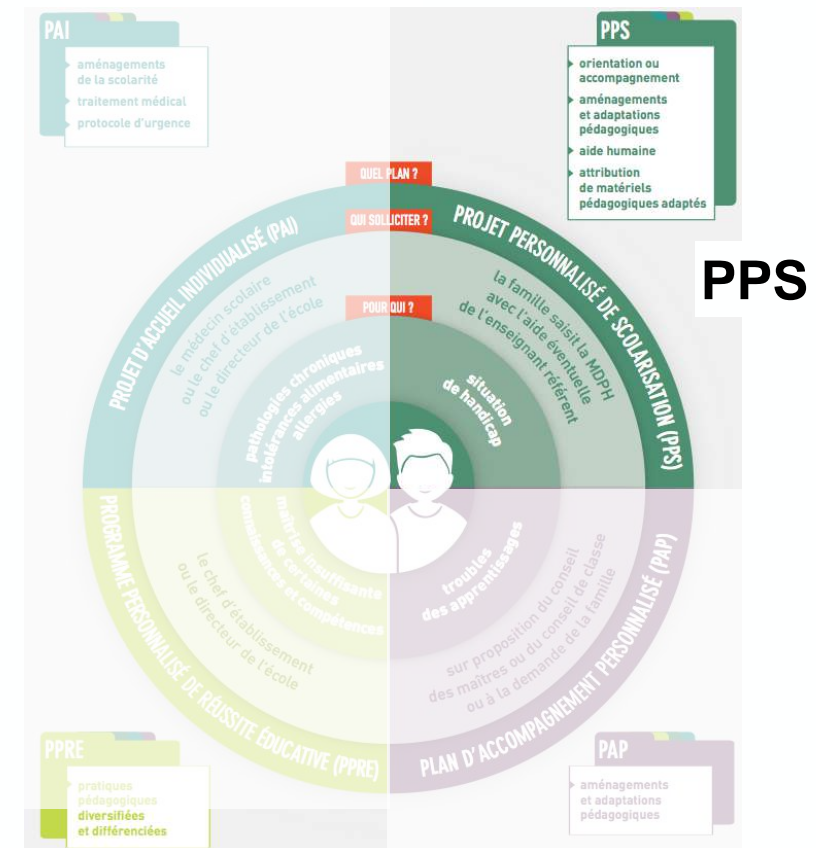
Outil de suivi

Avec qui?

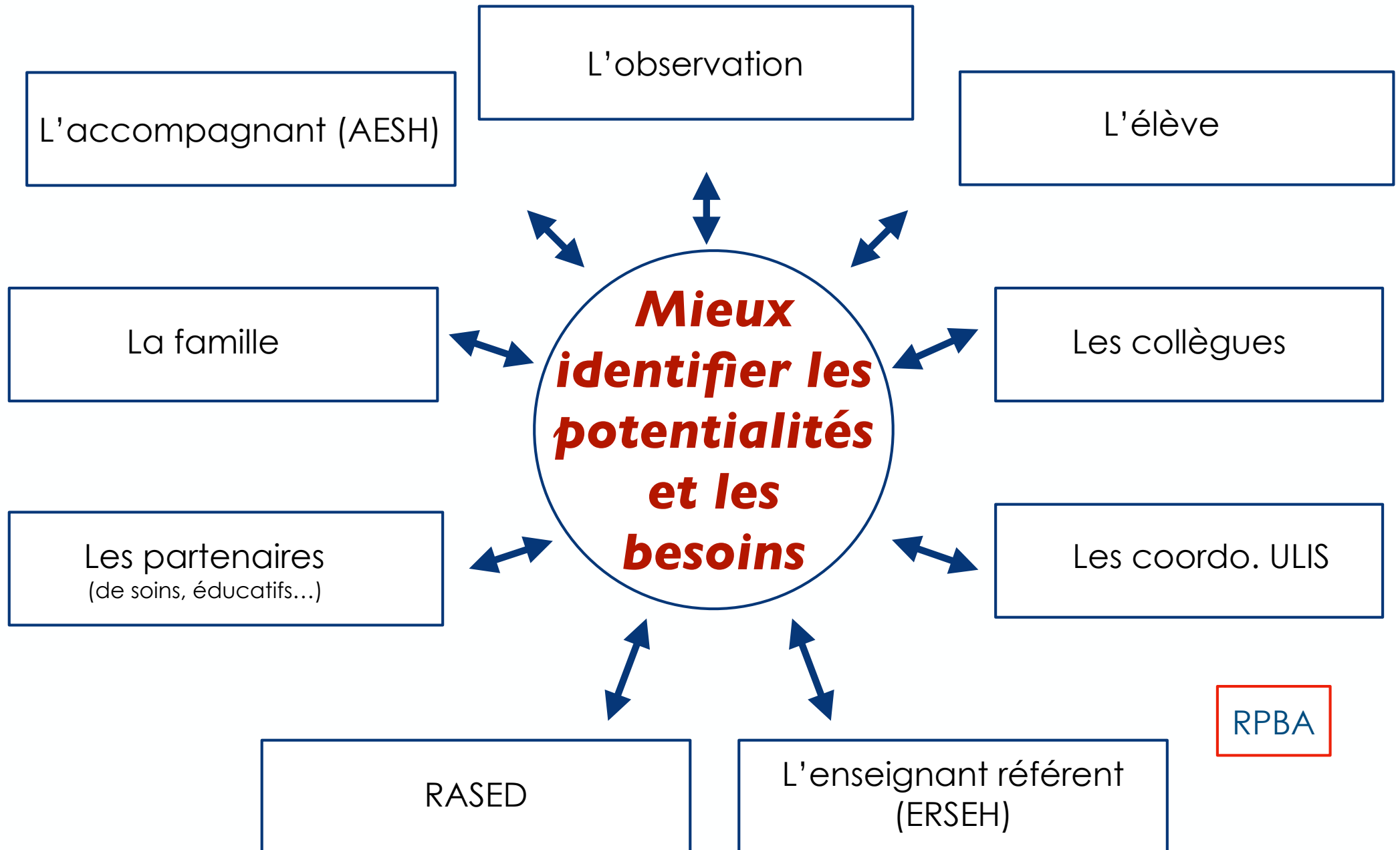
La famille saisit la MDPH

La MDPH élabore et notifie le PPS

L'ERSEH coordonne



une approche pluriprofessionnelle



GÉVA-SCO

(guide d'évaluation et d'aide à la décision pour les MDPH)

Version 2 - décembre 2024

IMPRIMER LE FORMULAIRE IMPRIMER LE FORMULAIRE



Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations **PREMIÈRE DEMANDE**

Pour l'exercice scolaire 20... / 20... Date de réunion de l'équipe éducative : ... / ... / 20...

Identification

Nom et prénom de l'élève : _____ Date de naissance : ... / ... / ...

N° et rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

IN : _____ Courriel : _____

Coordonnées des représentants légaux		
Parents		Autre responsable légal
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
N° et rue : _____	N° et rue : _____	N° et rue : _____
CP : _____ Ville : _____	CP : _____ Ville : _____	CP : _____ Ville : _____
TEL : _____	TEL : _____	TEL : _____
Courriel : _____	Courriel : _____	Courriel : _____

Points saillants liés à la scolarisation

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur :

IN : _____ Courriel : _____

État (scolarité) scolaire fréquenté : _____ Classe fréquentée : _____

N° et rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation

ou

Version 2 - décembre 2024

IMPRIMER LE FORMULAIRE IMPRIMER LE FORMULAIRE



Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations **RÉEXAMEN**

N° de dossier MDPH : _____ Pour l'exercice scolaire 20... / 20... Date de réunion de l'équipe de suivi de la scolarisation : ... / ... / 20...

Identification

Nom et prénom de l'élève : _____ Date de naissance : ... / ... / ...

N° et rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

IN : _____ Courriel : _____

Coordonnées des représentants légaux		
Parents		Autre responsable légal
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
N° et rue : _____	N° et rue : _____	N° et rue : _____
CP : _____ Ville : _____	CP : _____ Ville : _____	CP : _____ Ville : _____
TEL : _____	TEL : _____	TEL : _____
Courriel : _____	Courriel : _____	Courriel : _____

Points saillants liés à la scolarisation

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur :

IN : _____ Courriel : _____

État (scolarité) scolaire fréquenté : _____ Classe fréquentée : _____

N° et rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation

Conditions actuelles de scolarisation (accompagnement ou aide spécifique, conditions matérielles, décloisonnement, autres...)

Plan ou projets formalisés	Commentaires (durée de mise en œuvre, effets...)
PAI	
PPRE PAP	
Mesures éducatives	
Autres	

Accompagnement et soins	Commentaires, précisions
RASED	
SAPAD	
CNED	
Soins hospitaliers	
CAMPS CMP CMPP	
EMS	
SESSAD	
Soins en libéral	
Autres	

Conditions matérielles	Commentaires, précisions
Aménagements et adaptations pédagogiques	
Outils de communication	
Matériel informatique et audiovisuel	
Matériel déficience auditive	
Matériel déficience visuelle	
Mobilier et petits matériels	
Transport	
Autres	

Évaluation de la scolarité (à renseigner obligatoirement)

Niveau d'enseignement dans les apprentissages (CP,CE1...). Si le niveau n'est pas homogène, préciser :

scolarité sans aménagements ayant permis des acquisitions comparables en rythme et en contenu à la moyenne de la classe d'âge
scolarité sans aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
scolarité avec des aménagements ayant permis les acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
scolarité avec des aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

Emploi du temps actuel de l'élève

(temps de scolarisation, activités périscolaires, accompagnement et soins, lieux...)

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

Observation des activités de l'élève

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences générales, relation avec autrui	S'orienter dans le temps							
	S'orienter dans l'espace							
	Fixer son attention							
	Mémoriser							
	Gérer sa sécurité							
	Respecter les règles de vie							
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales							
	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui							
Mobilité, manipulation	Faire ses transferts (ex.: du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)						Accessibilité du bâti : oui non partielle Nature des difficultés rencontrées :	
	Se déplacer à l'intérieur, à l'extérieur (dans le cadre des activités scolaires)							
	Utiliser les transports en commun							
	Avoir des activités de motricité fine							
Entretien personnel	Assurer l'élimination et utiliser les toilettes							
	S'habiller/se déshabiller							
	Prendre ses repas (manger, boire)							
	Prendre soin de sa santé							
Communication	Parler							
	Comprendre la parole en face à face							
	Comprendre une phrase simple							
	Produire et recevoir des messages non verbaux							

- A : activité réalisée sans difficulté et seul.
- B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.
- C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (**commentaires indispensables si la case est cochée**).
- D : activité non réalisée (**commentaires indispensables si la case est cochée**).

Observation des activités de l'élève (suite)

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences en relation avec la scolarité	Lire							
	Écrire							
	Calculer							
	Organiser son travail							
	Contrôler son travail							
	Accepter des consignes							
	Suivre des consignes							
	S'installer dans la classe							
	Utiliser des supports pédagogiques							
	Utiliser du matériel adapté à son handicap							
	Prendre des notes (quel que soit le support)							
	Participer à des sorties scolaires							

- A** : activité réalisée sans difficulté et seul.
B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.
C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (commentaires indispensables si la case est cochée).
D : activité non réalisée (commentaires indispensables si la case est cochée).

Évolutions observées et perspectives, notamment en matière de projet professionnel :

Pour conclure

**Croire en l'éducabilité
de tous et à tout âge
pour accompagner
vers la réussite.**